

Notre premier grand opéra canadien.
Au Monument National, les 5 et 7 février. [1929]
L'Intendant Bigot,
Grand opéra en trois actes.
Livret de J.U. Voyer et Alfred Rousseau.
Musique de J.U. Voyer

Les journaux de toute la Province, et même quelque magazines d'Ontario, nommément le Saturday Night, ont parlé à plusieurs reprises d'une des plus louables initiatives de la Société Canadienne d'Opérette qui, sous la direction du maître A. Roberval, a entrepris de monter un grand opéra essentiellement canadien.

Canadienne, l'oeuvre l'est et par son auteur, monsieur J.U. Voyer, un musicien de Québec, et par le sujet qui met en scène un fait d'histoire de l'administration française. Bigot, par ce qu'il évoque de mystère, de fantastique, de légende et de fabuleux, était tout désigné pour être mis à l'opéra.

Dans notre histoire «écrin de perles ignorées», il existe peu de sujets plus joliment dramatiques que cette période qui s'étend de 1755 à 1760, où François Bigot, intendant de justice, de police et de finance, avait tous les pouvoirs pour multiplier ses oppressions, pour étaler son luxe fastueux de grand joueur et de grand viveur, et suivant les appétits qu'il voulait satisfaire, aller jusqu'au crime pour dénouer les plus sombres intrigues.

L'Intendant Bigot» par cette page de notre histoire qu'il fait revivre, par les sites qu'il représente, par les personnages illustres qu'il met en scène et par sa musique profondément passionnée et, d'une écriture théâtrale, marque certainement une étape dans le développement artistique du Canada tout comme elle est une puissante réclame pour notre Province.

Sans être prophète, on peut prévoir le succès du nouvel opéra, et ce sera heureux. Ce sera le triomphe d'une grande oeuvre musicale canadienne en même temps que des idées qui tendent à produire nos richesses en art comme en industrie. Il faut convenir que «L'Intendant Bigot» paraît en temps opportun, au moment d'une réaction assez vive contre un snobisme acharné à la poursuite de tout ce qui est étranger, au détriment de nos productions nationales.

De non moins justes louanges vont, naturellement, à M. Honoré Vaillancourt, le directeur-général de la Société Canadienne d'Opérette, dont on ne pouvait être mieux à même d'apprécier le souci constant de favoriser les produits de notre terroir, les fruits de notre sol, et d'en assurer une luxuriante floraison. Loin de dénigrer, de parti pris les activités des nôtres, il a voulu permettre au public d'en étudier d'une manière impartiale les qualités particulières et baser son jugement sur l'objectivité la plus pure. Il n'imite pas en cela la catégorie de nos concitoyens qui ne prisent en livres qu'à ses titres étrangers et n'en apprécient l'auteur qu'à l'exotisme de son nom. Non, son ambition est de découvrir le talent partout où il se loge et d'en favoriser et guider l'éclosion.

Monsieur Voyer a reçu, de personnes autorisées, de nombreux témoignages bien consolants de la valeur de son oeuvre. On ne lui a pas caché son admiration; on l'a félicité d'avoir pu jouer du concours de la Société Canadienne d'Opérette qui a mis à contribution le talent précieux de ses meilleurs artistes de sa Section d'Opéra qui sauront donner justice à cette oeuvre, et on lui a même laissé entendre que peut-être la frontière n'existait pas pour «L'Intendant Bigot.

Le succès qu'obtiendra la Société Canadienne d'Opérette sera la confirmation de tous les témoignages apportés à l'auteur, de divers côtés et de nombreuses personnalités autorisées du monde musical et théâtral.

À la Société Canadienne d'Opérette, l'oeuvre de monsieur Voyer a suscité le plus vif intérêt et c'est après mille précautions pour s'assurer que tout est à point qu'on décida d'en faire la création. Entreprise hasardeuse, il est vrai, mais la Société est maintenant assez puissante et compte suffisamment de brillants artistes pour faire triompher l'oeuvre d'un compatriote.

Le directeur-général, M. Honoré Vaillancourt, écrivait récemment à l'auteur une lettre dans laquelle il exprimait toute sa confiance dans le succès de son oeuvre... Et monsieur Roberval, après une étude approfondie de « L'Intendant Bigot », écrivait à l'auteur: « Je suis si content si je puis sortir un talent canadien qui rien ne m'arrête ». Et la lettre suivante dit assez haut sa confiance...

De telles lettres d'autorités comme MM. Vaillancourt et Roberval ne sauraient être inspirées que par la haute valeur de l'oeuvre.

Il sera sans doute intéressant pour nos lecteurs de connaître quelques côtés de notre opéra canadien.

Reproduction de la rubrique *Le mois musical*, La Lyre (Montréal), vol. 6 no 62, janvier 1929, pages 5 et 6